

Tallende Mag



N° 07

Septembre
2016

CONNECTEZ VOUS... WWW.TALLENDE.FR

• Edito du Maire /	
Horaires mairie /	
Etat civil	2
• Communication	3
• Ecole	4
• Social	7
• Travaux	8
• Infos municipales	11
• Entreprises	12
• Associations	14
• Infos municipales /	
Agenda	16

SOMMAIRE

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

- LUNDI : 10 h - 12 h
- MARDI : 10 h - 12 h / 15 h - 19 h
- MERCREDI : 9 h - 12 h
- JEUDI : 10 h - 12 h / 15 h - 17 h
- VENDREDI : 10 h - 12 h

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



SQUID Inès, Marie, Denise, née le 7 juin
VIGNON Adrien, né le 24 juin
ZUNCHEDDU Kiara, née le 26 juin
BARTIN Lorik, Jean, né le 13 juillet
LEOURIER-BOISEAU Lana, née le 2 août

DÉCÈS

BONNEL Louis, Jean, Pierre, le 2 avril
BALEN Alain, Jean, le 27 juillet
SIEVENART Michel, le 28 août

MARIAGES

DESNOIX Catherine, Marie-Louise et
VEY Olivier Auguste, le 23 avril
FOURNIER Sophie, Marie-Jeanne et
MAGNY Jérôme, Jacques, Henri, le 11 juin
MERLO Vanessa, Reine, Emilie et SERRA
Florent, le 2 juillet
PICQUART Clément, Pierre-Marie
et GEISLER Carole, Eugénie, le 27 août
GUIGUET François, Joël, Philippe, Julien
et AUCLAIR Candy, Sandra,
le 10 septembre

Bulletin municipal - Septembre 2016
Directeur de publication : Eric Brun
Crédit photos : L. Kieffer, P. Marchat
et les associations
Conception : L. Kieffer
Equipe de rédaction : les élus et les associations
Responsable de communication : Franck Gougat
Impression : Imprimerie Decombat
Dépôt légal : Septembre 2016
N° ISSN : En cours

Mes Chers Concitoyens, Chers Amis,



En dépit du contexte extraordinairement pesant dans lequel notre pays est aujourd'hui plongé, nous ne cessons de le répéter : la vie doit continuer, en se fondant assurément et par nécessité dans un moule philosophique nécessairement nouveau. La rentrée est donc là ; je souhaite simplement, et une fois encore en référence à la période que nous vivons, que ces dernières vacances aient eu pour vous comme pour vos enfants, l'effet réparateur voulu.

C'est donc aussi la rentrée de notre municipalité et, corrélativement, des grands dossiers du moment, des opérations significatives de notre programme d'interventions dont on peut vérifier la bonne conduite mais aussi des perspectives qui vont se dessiner sur les prochains mois. L'occasion donc de faire le point sur ce qui nous engage, nous élus municipaux, vis-à-vis de la population tallendaise dans son ensemble.

Le confort de vie, au sens large, dans notre commune, l'information en temps réel sur l'actualité municipale et enfin la conduite d'une réflexion participative sur l'avenir de Tallende concernant notre PLU occupent principalement notre rentrée.

La qualité de la vie scolaire et, de manière générale, les conditions de travail de nos enseignants et de leurs élèves sont au cœur de cette nouvelle année scolaire avec l'entrée en service du numérique. Nos quatre classes élémentaires et la grande section de l'école maternelle sont désormais équipées de vidéoprojecteurs interactifs. Un équipement très innovant pour une commune de notre taille qui place Tallende au rang des précurseurs en la matière. Il permet une approche nouvelle de l'enseignement, associant des aspects à la fois ludique, vivant et éducatif. L'ensemble de ces équipements d'un coût global de 30 000 euros a été financé à hauteur de 70% par l'Europe et la Communauté de Communes.

Toujours sur le plan scolaire, les ATSEM de l'école maternelle bénéficient en cette rentrée d'une salle entièrement rénovée tandis que nous avons sécurisé l'accès aux écoles, pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, au moyen de barrières et de cheminements protégés. D'autres bâtiments ont également fait l'objet cet été de rénovation ou de remise en état, tels que l'église, la salle des fêtes ou encore la bibliothèque.

La qualité de l'habitat à Tallende, c'est aussi une voirie refaite à neuf ou réorganisée. La rue des Garnaudes par exemple a eu droit à un lifting en profondeur avec non seulement un traitement de surface significatif (cheminements piétonniers, zones de stationnement, nouveau revêtement ...) mais aussi un assainissement pluvial refait à neuf. Vous retrouverez dans ce magazine un point complet sur tous ces travaux de voirie et de bâtiments.

L'information municipale gagne en rapidité et en proximité avec la toute prochaine entrée en service de notre panneau d'informations lumineux à affichage électronique, prévue dès cette fin septembre.

Enfin, l'enjeu des années à venir à Tallende, c'est notre plan local d'urbanisme (PLU) qui en dresse le cadre. Nous avons reçu les avis des institutions associées à l'élaboration de notre PLU. Place à présent à l'enquête publique qui démarre ce 26 septembre, date à laquelle le PLU sera consultable sur le site internet de la commune. Durant un mois, du 26 septembre au 26 octobre, deux modalités sont prévues pour recueillir vos observations. Vous pouvez tout d'abord les consigner sur un registre tenu à votre disposition aux heures d'ouvertures de la Mairie mais aussi en faire part au commissaire-enquêteur désigné à cet effet, lors des permanences qu'il tiendra régulièrement en Mairie (voir ci dessous).

Je vous souhaite une nouvelle fois une excellente rentrée.

Eric Brun, Maire de Tallende

Permanences du commissaire enquêteur :

26/09 de 10h à 12h - 8/10 de 10h à 12h - 18/10 de 17h à 19h - 26/10 de 9h à 12h



TALLENDE

à la pointe de l'information !

Point sur les supports de communication tallendais

Le Conseil Municipal a fait de la communication une de ses priorités pour permettre d'informer les Tallendaises et Tallendais sur la vie de Tallende mais aussi pour démontrer que notre commune est dynamique dans l'animation du territoire. Ainsi, différents supports ont été mis en place et un tout nouveau va bientôt sortir de terre : le panneau lumineux d'informations municipales.

La page Facebook

Le 21 décembre 2014 est née la page Facebook de la commune de Tallende. Après 1 an et demi d'existence, le bilan sur sa portée est plutôt positif. Vous pouvez retrouver sur ce support de nombreuses informations telles que des annonces de manifestations, des invitations à des cérémonies, les commémorations, des messages d'alerte,....

Ainsi, à ce jour :

- près de 250 personnes aiment la page et reçoivent les informations communales instantanément.
- chaque jour, 500 personnes en moyenne prennent connaissance des publications de la page.
- 11 personnes ont demandé l'adresse du site internet de la commune via la page Facebook de Tallende.



Voici donc un support de communication qui apporte l'information communale aux adeptes des réseaux sociaux.

Le Site Internet

Lancé le 4 mai 2016, le site de la commune connaît un grand succès ! En effet, déjà près de 650 personnes l'ont visité au moins une fois et nous enregistrons, au jour de la rédaction de cet article, plus de 2 700 visites ! Sans compter que le site www.tallende.fr se trouve en tête des résultats de recherche sur les moteurs de recherche par le simple mot « Tallende ». Une grande satisfaction.

A ce site est liée également une newsletter appelée « T@llende letter ». Une inscription gratuite suffit pour obtenir périodiquement (3 fois par mois maximum) une synthèse des informations importantes ou encore des événements qui touchent notre commune. Alors, pourquoi attendre pour s'abonner ? Rendez-vous sur votre site www.tallende.fr.

**Abonnez-vous à
T@llende letter !**

**Aimez la page
Facebook de Tallende !**

Le lancement du site internet de la commune de Tallende ne remet pas en cause la page Facebook. En effet, tous les modes de communication ont leur utilité et leurs vocations propres afin de toucher un public le plus large possible. L'équipe municipale n'hésitera pas à se servir de tous ces moyens pour tenir

informés les Tallendaises et Tallendais sur la vie de la commune.

La commune de Tallende met en œuvre une politique éducative ambitieuse plaçant l'enfant au cœur d'une démarche partagée par l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation.

À Tallende, 153 élèves sont accueillis dans deux écoles publiques du 1^{er} degré (60 élèves en maternelle et 93 en élémentaire) pour lesquelles la commune assure à la fois les moyens de fonctionnement pour l'enseignement et la gestion des bâtiments scolaires.

Au-delà du temps scolaire, assuré par les enseignants, la commune s'investit fortement sur les temps périscolaires, la restauration scolaire, le numérique, ainsi que sur l'entretien et la rénovation des bâtiments.

GÉRER LES BÂTIMENTS SCOLAIRES

Construire, rénover et entretenir les écoles

La commune est propriétaire de tous les locaux scolaires. Outre les opérations de construction de locaux, la commune assure tous les travaux d'entretien et de rénovation. Ces travaux sont, la plupart du temps, réalisés en régie directe par les services techniques de la mairie. Les agents interviennent, chaque mercredi, sur de petites réparations, de manière très réactive. Durant les vacances scolaires, la commune engage des travaux de plus grande envergure comme la réfection des peintures, le remplacement des revêtements de sol etc...

Enfin, la commune assure le fonctionnement de l'école en prenant en charge les frais de chauffage, de fourniture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone, les dépenses d'entretien courantes des locaux, du mobilier et du matériel scolaire.

Écoles maternelle et élémentaire

À l'école primaire, l'Éducation Nationale a en charge la rémunération des personnels enseignants et les aspects pédagogiques, ainsi que la responsabilité de l'affectation des professeurs des écoles et des contenus de l'enseignement. L'inspecteur d'académie participe à la répartition



des emplois, décide des ouvertures et fermetures de classes, et évalue les enseignants tout au long de leur carrière. De son côté, la commune met tout en œuvre pour offrir les meilleures conditions de vie scolaire aux enfants.

Les personnels de service, chargés de l'entretien des locaux, les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), sont des personnels municipaux. Pour les temps périscolaires (pause méridienne et temps d'activités périscolaires), la commune propose des activités de découverte variées et gratuites. Enfin la restauration scolaire est également une compétence de la commune.

Informatique

La génération digitale est en marche !

Pour la commune, l'objectif est de promouvoir l'utilisation du numérique dans l'école et d'être en phase avec les usages quotidiens de cet outil de connaissance, de communication et d'apprentissage. Depuis la rentrée, la commune fait un important effort financier pour équiper ses écoles de vidéoprojecteurs interactifs. Aujourd'hui, ce sont 5 classes (4 en élémentaire et 1 en maternelle) qui en sont pourvues. Globalement, en 2016, l'équipement informatique des écoles représente un budget de 30 000 euros pour la commune, sans compter les frais liés aux photocopies et à l'entretien des copieurs.

Dotation élèves

Des moyens pour l'école

Chaque année, la commune attribue une dotation financière par élève qui est utilisée par les écoles en autonomie pour acheter les matériels nécessaires à leur fonctionnement quotidien et aux projets de chaque classe. La dotation de fonctionnement annuelle est de 30 € par enfant.

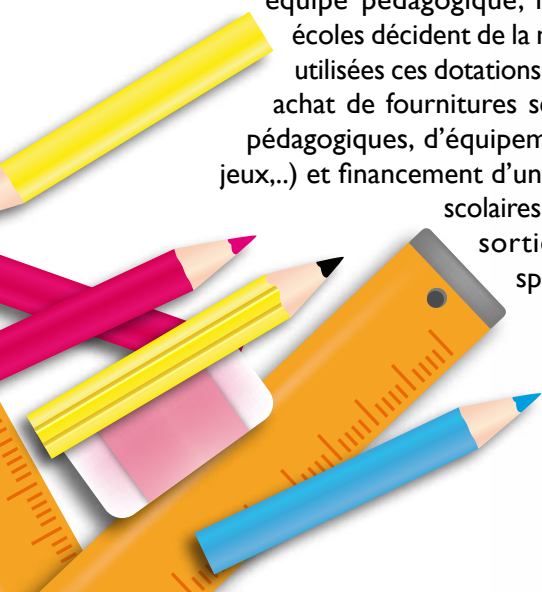
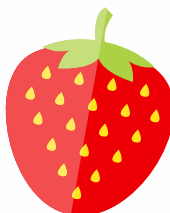
Une subvention est allouée à chaque coopérative scolaire a raison de 8 euros par élève.

Le transport vers la piscine et la patinoire est financé en intégralité par la municipalité ainsi que la prise en charge d'un transport pour une sortie scolaire. Avec leur équipe pédagogique, les directrices des écoles décident de la manière dont seront utilisées ces dotations de fonctionnement : achat de fournitures scolaires, d'ouvrages pédagogiques, d'équipements divers (livres, jeux,...) et financement d'une partie des sorties scolaires (classes découverte, sorties culturelles ou sportives...).

Restauration scolaire

Une alimentation saine et équilibrée

La restauration scolaire est à la charge des communes. La commune de Tallende propose un système de restauration pour les enfants scolarisés dans son école organisé du lundi au vendredi, sauf le mercredi. Les repas sont confectionnés par une société de restauration et livrés en liaison froide selon des protocoles respectant les normes d'hygiène en restauration collective, ainsi qu'un cahier des charges exigeant. Soucieuse de l'équilibre alimentaire, la commune propose des repas de qualité aux enfants avec une alimentation à base de produits frais de terroir et de saison, un repas bio par semaine et un repas à thème par mois. Pour la maternelle et l'élémentaire, le service est fait à table. Le tarif d'un repas est de 3,84 euros.





Au premier plan, Gaëtan, Maxime, Alexis, Mélanie, Liliane, Maëva, Louna, Matteo, Nicolas, Magali, Valentine, Clélia, Lilou. En arrière plan, Eric Brun, Christelle GIBEAU, Valérie FRAYSSE, Karine GUY, Philippe BONNET, Emmanuel PELISSIER.

UN DIPLÔME UTILE POUR LA VIE

De Janvier à Avril 2016, les élèves de CM2 ont participé à une formation de secourisme dans le cadre du temps d'activités périscolaires (TAP). Animée par Emmanuel Pélissier et Philippe Bonnet, Sapeurs-Pompiers professionnels, cette formation a suscité un très grand intérêt auprès des élèves qui ont très rapidement compris l'utilité des connaissances transmises.

Ce n'est pas moins de onze thèmes qui ont été abordés, permettant d'envisager les principales situations auxquelles les participants peuvent être confrontés :

- Prévention des accidents de la vie courante ;
- Alerte et protection des populations ;
- Comment intervenir dans les cas suivants : obstruction des voies aériennes par un corps étranger ; hémorragies externes ; plaies ; brûlures ; traumatismes ; malaises ; perte de connaissance ; arrêt cardiaque et défibrillateur.

Ainsi, les élèves de la classe de CM2 sont arrivés au collège avec leur diplôme de Prévention et Secours Civiques.

Félicitations à tous les élèves qui ont tous reçu officiellement leur diplôme lors de la Fête des Ecoles, le 17 juin 2016, en présence des principaux acteurs de cette expérience réussie.

Nous espérons que la rentrée scolaire dans leur nouvel établissement s'est bien déroulée et qu'ils sauront sensibiliser leurs nouveaux camarades sur l'importance d'être en possession de ce type de formation.

Les Nouveaux TAP 2016-2017 sont là !



Lors de cette nouvelle année scolaire 2016-2017, de nouvelles activités gratuites pour les familles ont été mises en place par l'équipe municipale et notamment par le groupe d'élus piloté par Philippe Bonnet, accompagné de Christelle Gibeau, Valérie Fraysse et Karine Guy pour le temps périscolaire (tous les vendredis de 15h à 16h30).

Au programme pour les enfants :

- Tapis lecture animé par Mauricette Duvivier.
- Arts Martiaux animés par Stéphanie Granet.
- Art Floral animé par Régine Bapt.
- Initiation au théâtre animé par Marc Jacquet.
- Initiation au yoga animée par Emilie Cuisinier.
- Secourisme (Prévention et secours civiques), animé par 2 pompiers professionnels (convention avec l'Union départementale des Sapeurs Pompiers du Puy de Dôme et la Mairie de Tallende).
- Activités manuelles et sports, animés par le personnel communal (Karine (ATSEM), Minda, Emilie, Rosa, Marie-Jo, Monique et Agathe).

Le coût des intervenants s'élève, cette année, à 7610 € sachant que l'organisation de ces temps d'activités périscolaires (TAP) est préconisée par le Ministère de l'Éducation Nationale mais pas obligatoire pour les municipalités.



BIEN VIEILLIR à Tallende

Le CLIC - Centre Local d'Information et Coordination - est une association mise en place par le Conseil Départemental du Puy de Dôme pour répondre aux problématiques du vieillissement de la population et améliorer la qualité de vie des personnes âgées du territoire. Basé à Billom, le CLIC intervient sur un secteur géographique de 55 communes dont la nôtre. Il a trois missions principales :

- **Accueillir** – à Billom ou à domicile – les personnes âgées et leur famille afin de les informer de manière personnalisée sur l'ensemble des dispositifs en leur faveur. Cet accueil est assuré par une équipe de professionnels formés aux besoins spécifiques du troisième âge. C'est également un lieu d'échanges et de rencontres pour tous, personnes âgées, familles, aidants et professionnels.
- **Aider** à évaluer les besoins et élaborer un plan d'accompagnement en orientant vers les services ou les professionnels compétents en fonction de chaque cas. Ces besoins sont variés. Cela peut être lié, par exemple, à une dégradation brutale de l'état de santé, l'installation d'une dépendance ou la fatigue des aidants.
- **Accompagner** les personnes âgées et leur famille pour rechercher les solutions les plus adaptées en proposant par exemple la constitution d'un dossier unique pour tous les lieux d'hébergements temporaires ou définitifs (via

Attentum*) ou en organisant des temps de visite de deux heures toutes les semaines chez des personnes âgées isolées assurés par des bénévoles de l'association.



Toutes ces missions, personnalisées et gratuites, participent à maintenir la qualité de vie et l'autonomie des personnes âgées parce qu'elles prennent en compte les besoins matériels mais aussi les loisirs ou le soutien psychologique.

Si vous souhaitez plus d'informations sur cette association, un forum sera organisé sur notre territoire par la communauté de communes Les Cheires et le CLIC au Domaine du Marand le mardi 4 octobre de 14h à 18h.

Coordonnées du CLIC :
21 rue Saint loup 63160 BILLOM
Tél : 04 73 60 48 85
Fax : 04 73 60 48 86
Site internet :
www.personne-agee-aide-billom.fr
Mail : accueil@clic-billom.fr

* Attentum : logiciel sur internet permettant de gérer l'inscription des personnes sur liste d'attente d'un ou plusieurs établissements.

LE CCAS de Tallende



Parce que l'aide que l'on peut apporter s'adresse à tous, il existe dans chaque commune un Centre Communal d'Action Social. Grâce à un travail de partenariat et de coordination avec le Conseil Départemental et les différents acteurs sociaux, le CCAS de Tallende agit en assurant l'accueil et l'accompagnement des personnes en difficulté.

En effet, la première de ses fonctions consiste à écouter et rassembler les informations nécessaires qui resteront confidentielles. S'il s'agit d'une aide financière, celle-ci étant accordée sous conditions, un dossier sera constitué pour faire ressortir les besoins.

Le CCAS va également guider et accompagner les personnes en difficulté vers tous types d'organismes publics qui peuvent leur venir en aide (Caisses de retraite, CAF, Carsat, ARS,...) ou vers des assistantes sociales.

Pour exemples, le CCAS intervient sur des situations ponctuelles en accordant des aides financières dites de « premier secours » mais aussi de façon plus pérenne en participant à la constitution des dossiers de demandes d'aides sociales telles que le RSA, la CMU, l'APA, la Téléassistance,...

Sur notre commune, vous pouvez contacter Mme Cécile CHARREIRE en Mairie qui reste à votre disposition et à votre écoute.





LE POINT SUR LES TRAVAUX

Après deux années consacrées en grande partie au rééquilibrage des comptes, 2016 marque un tournant avec la concrétisation de travaux programmés ou s'imposant pour diverses raisons.



● RUE DES GARNAUDES

En premier lieu, en termes de budget et d'ampleur des travaux, la rue des Garnaudes fait peau neuve. Les travaux ne sont pas complètement terminés en cette fin d'été, la végétalisation des espaces verts devant attendre l'automne. Cependant, la rue propose désormais une nouvelle image avec un revêtement de qualité, des espaces de cheminement piétons et des zones

de stationnement matérialisées et, même si cela se voit moins, un assainissement pluvial remis à neuf.

Ces travaux constituent la première phase des voiries dont l'aménagement était prévu depuis 2014. Ils devraient être suivis dans les prochaines années par des travaux rue des Vallières et route de Veyre, les études étant d'ores et déjà engagées.

En parallèle, d'autres travaux de moindre ampleur ont été réalisés en divers secteurs de la commune. Ces travaux sont en grande partie réalisés dans le cadre du marché à bons de commandes passé début 2016 pour une durée de 3 ans (il s'agit d'une enveloppe de travaux négociée avec un entrepreneur pour de petites réalisations « à la demande »).

● RUE DES NOYERS

Ainsi, la rue des Noyers a fait l'objet de travaux d'assainissement, notamment côté Est où les travaux réalisés avant 2014 dans la partie haute de la rue avaient entraîné une augmentation des désagréments subis par certains riverains lors de pluies importantes.



● CHEMIN DU COIN

Autre intervention, le chemin du Coin a été remis à double sens pour restaurer l'ancien fonctionnement de la circulation sur ce secteur.



● DEVANT L'ÉCOLE

Devant l'école, un trottoir a été revêtu d'enrobé en remplacement du sable pour faciliter le cheminement entre la place de stationnement PMR (Personne à Mobilité Réduite) et l'entrée de l'école. En complément, des barrières ont été mises en place sur le trottoir pour protéger les cheminements piétons.

Ces aménagements répondent à la volonté de faciliter l'accès de l'école à tous. En effet, le manque de civisme de certains (ne respectant pas l'interdiction d'arrêt le long du trottoir -ligne jaune continue- ni l'emplacement réservé aux bus) obligeait une personne en fauteuil roulant à emprunter la route entre la place de stationnement dédiée et l'école.



● ÉCOLE



● PLACE DES FORTS

D'autres petits travaux ont également été réalisés dans le cadre du marché à bons de commande : changement de collecteur à grille rue de la Martel, aménagement place des Forts, réparation d'un mur à la salle des fêtes,...



● SALLE DES FÊTES



● RUE DE LA MARTEL



TRAVAUX

Enfin, des travaux réalisés par ailleurs viennent améliorer le quotidien des Tallendais. Pour info, la fibre optique est en cours de développement sur la commune.



● La porte de l'église a été repeinte, de même que la salle des ATSEM de l'école maternelle.



Le e-numérique a fait son entrée à l'école.



● La réfection de la Bibliothèque sous la Galerie Marchande.



● Le toit de la sacristie a été réparé.



● Le parquet de la salle des fêtes a été rénové.

OBJECTIF ZÉRO PHYTO *Tous concernés*

La loi sur la transition énergétique du 22 juillet 2015 interdit, à partir du 1^{er} janvier 2017, aux collectivités locales ou établissements publics d'utiliser ou de faire utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts et des voiries ou chemins de promenade accessibles au public.

Tallende est aujourd'hui l'une des seules communes dépendant des Cheires n'ayant pas encore signé la « Charte d'entretien des espaces publics » avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) qui a pour objet d'accompagner et de valoriser les communes qui s'engagent dans une démarche de réduction des pollutions par les produits phytosanitaires. Notre commune va devoir prendre des dispositions dans ce sens.

Il faut savoir que les particuliers seront également concernés car cette même loi prévoit une interdiction d'utilisation identique à partir de 2019.

Il est donc clair qu'un engagement de tous dans cette démarche est nécessaire pour plusieurs raisons :

- Préserver la santé des Hommes car des risques avérés pour le système immunitaire et neurologique existent.



- Protéger la biodiversité car la plupart des substances détruisent aussi des espèces utiles.



- Limiter la pollution des ressources en eau car les cours d'eau transportent des substances issues des pesticides et les stations d'épuration en réceptionnent une certaine quantité.

Ainsi, il va falloir s'attendre à observer une évolution de certaines pratiques afin de limiter l'apparition des « mauvaises herbes » dans notre commune :

- désherbage manuel (avec ou sans outils),
- prise en compte de ce principe de traitement des espaces verts dans les cahiers des charges de projets d'aménagement,
- végétalisation de certaines zones (pieds de murs, pieds des arbres,...),
- engazonnement de trottoirs,
- mise en place de toiles de paillage sur les parterres fleuris ou arborés,

La compréhension et l'implication de chacun de nous sera nécessaire pour le maintien de notre commune en bon état de propreté.



ENTREPRISES, AUTO-ENTREPRISES ATTIRÉES

Comme nous vous l'avions indiqué dans le bulletin municipal Tallende Mag N°6, notre commune possède un nombre important d'acteurs économiques. Après une présentation des commerçants de la Galerie Marchande et des sociétés de la Zone Cheiractivités/Les Rases, il nous reste à vous faire connaître des entreprises installées depuis longtemps à Tallende mais aussi de toutes jeunes structures souvent constituées en auto-entreprises. L'attrait de notre commune est donc réel tant pour les très petites, les petites que pour les moyennes entreprises !

Vous pouvez retrouver la liste de ces acteurs économiques sur notre site internet www.tallende.fr rubrique : A VOTRE SERVICE / Commerçants & entreprises

Cette présentation pouvant ne pas être exhaustive, nous proposons aux personnes qui ne seraient pas apparues dans l'un des Tallende Mag de se faire connaître et nous serons ravis de parler d'elles. Pour cela, il leur suffit de se présenter à la Mairie et un questionnaire leur sera remis.

BARRI JOSEPH ENTRETIEN ESPACES VERTS MULTI SERVICES



Depuis 8 ans, date de la création de son activité, M. Joseph BARRI entretient

les espaces verts, élague, taille les haies, et peut également intervenir sur des travaux de nettoyage, décapage ou encore démoussage des toitures et des terrasses. M. Barri a développé son activité sur Tallende parce qu'il se sent bien dans notre commune où il a grandi.

12, rue des Fours

Tél : 04 73 39 31 69 ou 06 64 79 67 64

SARL TRANSPORTS DANIEL Olivier / MEZEIX



Olivier DANEL développe l'entreprise familiale, installée par

son père en 1974 sur notre commune, fort de son expérience acquise depuis 1988 dans le transport. Il rachète les transports Mezeix en 2006. Aujourd'hui, les sociétés, spécialisées dans la distribution pour les magasins alimentaires, comptent 35 à 40 salariés et possèdent un parc de 7 voitures, 16 poids lourds, 10 tracteurs et 5 semi-remorques. Les sièges sociaux sont restés fidèles à notre commune, le dépôt et le garage se sont eux délocalisés à Gerzat et Lempdes.

4, rue du Château d'eau

Tél : 04 73 83 44 19

SARL GONNY



En 1997, M. Eric GONNY, plâtrier-peintre, reprend l'entreprise individuelle GONNY André fondée en 1974. Il décide de s'installer sur Tallende en 2005 pour sa qualité de vie et sa facilité d'accès. L'entreprise SARL GONNY est spécialisée dans la rénovation intérieure (plaques de plâtre et isolation) et extérieure (ravalement et isolation des façades). Elle compte aujourd'hui trois salariés ainsi qu'une apprentie dans ses rangs et a trouvé sa clientèle sur notre commune et ses environs.

Rue des Grands Vergers - Tél : 04 73 69 75 63

Mobile : 06 09 58 64 09 - Email : sarlgonny@hotmail.fr

BUREAU D'ÉTUDES JLR INGENIERIE



Jean-Luc RIZZATO, ingénieur conseil, a créé le 2 janvier 1995 son bureau d'études JLR INGENIERIE. Spécialisé

dans les activités de techniques fluides (plomberie, électricité, différents réseaux,...) et de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage en bâtiments, M. Rizzato a choisi de s'installer Rue du Commerce à Tallende le 1^{er} juin 2003 pour la proximité de son domicile du Crest mais aussi pour l'environnement et l'accueil sympathique qu'il y a reçu. Cela lui permet d'être dans un secteur de travail vers le supermarché, même si son activité principale s'exerce hors des communes environnantes.

Rue de Commerce

Tel : 04 73 39 04 37 / Fax : 04 73 39 05 02

Email : jlr-ingenierie@orange.fr

AMG Bois – ETS MALLET



Gérald MALLET fait partie de la troisième génération d'artisans menuisier, installés Rue des Forts depuis 1948, lorsqu'il reprend l'entreprise familiale en novembre 1998. M. Mallet reste attaché à notre village où il a grandi et qu'il trouve dynamique, agréablement situé entre ville et montagne. La société AMG Bois – Ets MALLET travaille avec le bois en menuiseries intérieures et extérieures mais aussi avec le pvc, l'aluminium (volets roulants) ou les matériaux composites (volets).

Rue des Forts

Tél/Fax : 04 73 39 31 93 - Mobile : 06 11 39 92 37

par Tallende

AES ELEC

Toute jeune société tallendaise, installée il y a un an sur notre commune, AES ELEC est une entreprise d'électricité générale travaillant pour les bâtiments neufs comme pour la rénovation de l'ancien avec également une activité de dépannage et d'installation de systèmes d'alarme et de vidéo surveillance. Son gérant, M. Alan SCHNEIDER, électricien, apprécie la qualité de vie à Tallende ce qui a guidé son choix d'installation sur notre commune.

8, lotissement Chanteclair

Tél : 06 85 02 17 99

Email : aeselec63@gmail.com



CARRE VERT L'ATELIER D'ART FLORAL

Riche d'une expérience professionnelle diverse, Mme Régine BAPT-DESCOURS crée l'entreprise

CARREVERT, l'atelier d'art floral en mars 2012. Elle développe son activité d'animatrice d'art floral sur notre commune, celle de ses parents et de ses grands-parents. Ses cours sont dispensés sous la forme d'ateliers d'apprentissage, Mme Bapt-Descours se déplace dans les écoles, les maisons de retraite, les comités d'entreprise, les associations ou chez les particuliers apportant tout le matériel nécessaire.

Régine BAPT-DESCOURS

1, rue des Foussats / Tél : 06 79 04 26 68

Mail : regine.descours@orange.fr

CIMOFILM

A la suite de ses études dans l'audiovisuel, Cindy MOREL crée en 2010 l'entreprise CIMOFILM, installée sur Tallende depuis 2012, le village de son enfance. Sa société est spécialisée dans la réalisation et la production de films pour les particuliers (mariages, anniversaires...), les organismes publics (spectacle, conférence...) ou les associations. Cimofilm fait aussi du transfert de cassettes vidéo, de bobines de film ou de diapositives sur DVD.

Cindy MOREL

Tél : 06 75 18 12 05

Mail : cimorel@hotmail.fr



GUY DUCAT

En octobre 1999, Guy DUCAT, démarre sur notre commune son entreprise d'entretien des jardins et des espaces verts. Il consacre son activité à l'entretien des végétaux : toutes sortes de tailles, débroussaillage, élagage et abattage des arbres.

18, rue des Grands vergers

Tél 04 73 69 39 63

ESTH'ELLA

En février 2010, Mickaela DUMAIN, esthéticienne diplômée d'état, crée son activité de soins esthétiques, maquillage, maquillage permanent, extension de cils et ongles à son domicile de Tallende dans lequel elle a spécialement aménagé une cabine de soins. Notre commune lui a apporté un cadre de vie de qualité, des commerces de proximité et une population chaleureuse. Elle lui a également permis de développer son activité, grâce à la facilité d'accès par l'autoroute toute proche de communes importantes, en touchant une large clientèle.

2bis, rue du Feix

Tél : 06 47 17 24 63



VIA CONSULTING

C'est dans la maison familiale à Tallende depuis quatre générations où il a tant de souvenirs d'enfance que Philippe DONNAT a installé ses bureaux. Notre village est, depuis 2012, le siège de sa société de conseil en marketing dans le domaine du bien-être et de l'esthétique. M. DONNAT dirige également une entreprise de maquillage nommée ZAO makeup.

Rue du Pomingeat

Mail : philippe@via-consulting.fr

Site : www.zaomakeup.com

ENTREPRISE ANDRADES AGENCEMENT

E. I. ANDRADES
SIMON

Simon ANDRADES, formé au travail du bois en ébénisterie et marqueterie puis en Agencement de magasin, se forge une expérience professionnelle qui le mène même hors de nos frontières. Mais c'est sur notre commune, celle où il est né et où il a ses repères, qu'il crée son entreprise. En janvier 2012, il démarre Andrades Agencement spécialisée dans la création d'espaces et de mobilier sur mesure pour des espaces de ventes, des lieux administratifs collectifs ou pour les particuliers.

SIMON ANDRADES

45, rue Saint-Romain Tél : 07 70 03 37 37

Mail : simandrades@gmail.com

ASSOCIATIONS



DON DU SANG succès de la collecte

La collecte de sang du 12 juillet 2016 a été un succès : 90 donneurs dont 5 nouveaux ont répondu à l'appel. Nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont présentées, notamment les jeunes particulièrement nombreux.

Il faut rappeler que les réserves de sang sont fragiles sur le plan national. Il faut 1 400 dons par jour uniquement pour la région Auvergne/Rhône-Alpes. Nous avons besoin de vous et nous espérons vous accueillir lors de notre prochaine collecte du 30 décembre. Encore un grand merci pour votre générosité.

L'équipe
de l'ADSB de
Tallende



Bien-être à Tallende

L'association Bien être à Tallende est une association qui a fortement évolué depuis 2 ans. Ainsi, cette année, elle est en capacité de proposer une diversité d'activités sur la commune de Tallende pour le bien être des participants. Pour les aider, 2 salles adaptées leur sont mises à disposition : la Salle de motricité du Groupe Scolaire par la Mairie et le Dojo au Stade Municipal Jean Tixier de Tallende par le SIVOM de la Région de St Amant Tallende.

Voici la programmation des activités proposées :

PILATES ● Mardi : 20h15-21h15 (Salle de motricité) ● Jeudi : 20h30-21h30 (Dojo) ● Vendredi : 10h-11h (Dojo)

Méthode ayant pour objectif le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture, l'équilibrage musculaire et l'assouplissement articulaire, pour un entretien, une amélioration ou une restauration des fonctions physiques.

MEDITATION (Sheng Zhen Gong) ● Mardi : 10h-11h (Dojo)

Cette pratique permet une meilleure circulation de l'énergie. Elle apporte une tranquillité de l'esprit et un retour à la paix intérieure.

YOGA ● Mercredi : 19h45-20h45 (Salle de motricité)

Discipline qui comprend une grande variété d'exercices et de techniques. Les techniques employées utilisent des postures physiques, des pratiques respiratoires et de méditation, ainsi que la relaxation profonde.

SHENG ZHEN GONG ● Lundi : 18h30-20h (Salle de motricité)

Technique permettant un assouplissement du corps et de l'esprit. Les tensions se relâchent et l'énergie circule mieux, améliorant ainsi la santé.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'association « Bien-être à Tallende » au 06 73 31 21 15.



Fête médiévale 2016, RETOUR EN IMAGES AVEC LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes de Tallende en association avec l'APET a organisé les 18 et 19 juin 2016 la quatrième fête médiévale. Cette année, notre challenge était d'organiser la fête sur deux jours et de créer un marché médiéval. Pour ce faire, nous avons fait venir des artisans locaux et tous ont répondu présent.

Malgré le mauvais temps, les divers matchs etc... notre fête a remporté un vif succès. Afin d'animer ces journées, nous avons fait appel à deux compagnies médiévales :

- Les ARCHERS DE BAILLI (de Billom) vous ont fait découvrir le tir à l'arc, les soins et hygiène au XII^e siècle et la forge de Loïs.

- Les COMPAINGS et COMMERES (d'Aigueperse) vous ont fait découvrir la cuisine médiévale, la frappe de monnaie, les combats et une mêlée des enfants a été proposée.

L'Association des Parents d'Elèves a fait venir des jeux médiévaux en bois qui ont ravi les petits comme les grands. Pendant ces deux jours, des Troupes de la Région Auvergne se sont succédées : Les SIKINIS pour la musique médiévale,

Les FUSTA FUCIA, pour les danses du Moyen-Age, Les MARAZULA, pour vous initier aux danses médiévales et au jonglage.

Bien entendu, notre traditionnelle catapulte à bonbons (ou à eau...) a mis en joie les enfants et les parents. La POTEE DE ST GEORGES a réveillé les papilles des Tallendais pour un repas délicieux et copieux agrémenté d'hypocras et de saugot.

Et nous avons terminé la soirée du samedi avec le lâcher de montgolfières multicolores qui se sont élevées dans le ciel afin de rejoindre les étoiles (et oui les petits nous l'ont dit...).

Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés et sans qui, la fête ne se serait pas déroulée dans de bonnes conditions, à savoir : Monsieur

le Maire et son équipe municipale, la Communauté de communes Les Cheires et le Conseil Départemental, les sponsors tallendais pour leur aide financière et logistique, les employés communaux qui se sont chargés de la décoration du village, les Pompiers de St Amant, l'Amicale Laïque de St Amant et la Commune de Chadrat pour leurs prêts de tables, bancs et barnums. Egalement tous les bénévoles qui nous ont aidés ainsi que tous les membres du Comité des Fêtes de Tallende qui ont fait un travail formidable depuis un an et nous profitons de ce petit article pour inviter les Tallendaises et les Tallendais à venir rejoindre notre équipe pour nous apporter des idées nouvelles afin d'animer notre village et ce, toujours dans la bonne humeur (ados et adultes).

La Présidente et la Vice-Présidente,
Danièle et Françoise

2^{ÈME} GALA DE LA DANSE du 21 Mai 2016

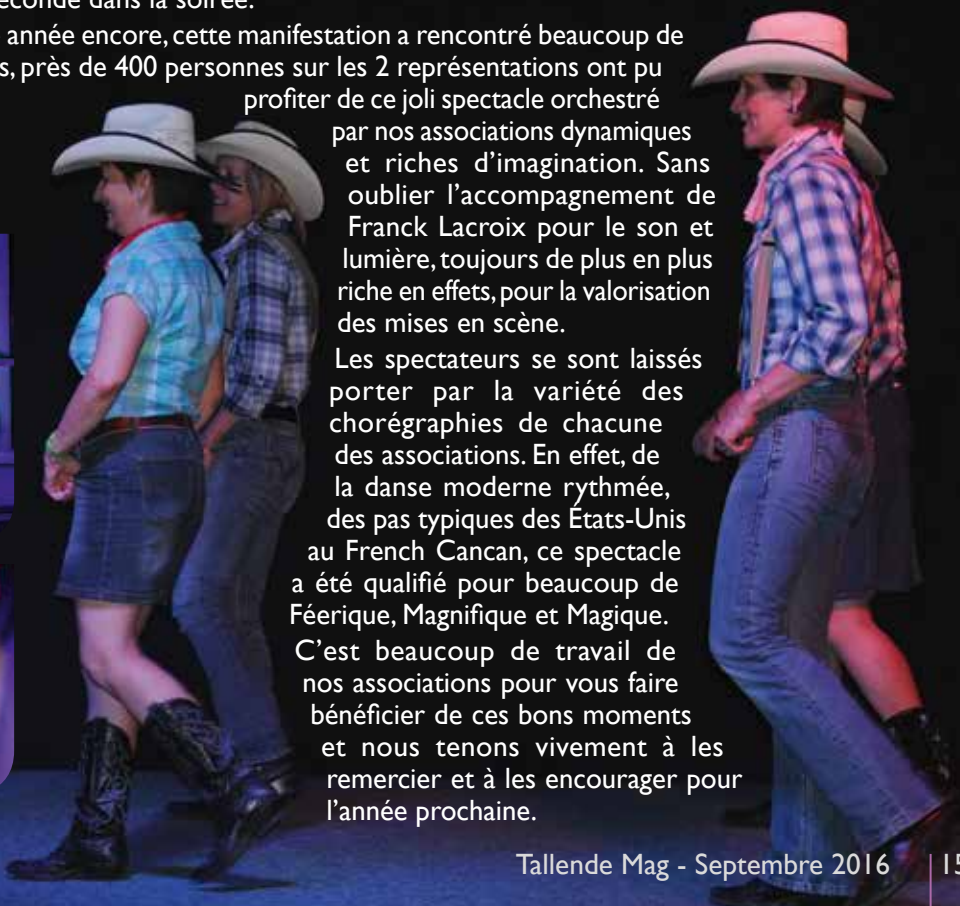
Comme l'An passé les Communes de Tallende et Saint Amant Tallende associées à leur CCAS ont organisé le 2^{ème} Gala de Danse au Domaine du Marand.

Nos associations, l'Ecole de Danse Moderne de Tallende, Tallende Country Passion et les Eightime de Saint Amant ont proposé 2 représentations : une première dans l'après midi où nos Aînés ont pu s'y rendre avec un bus réservé par le CCAS et une seconde dans la soirée.

Cette année encore, cette manifestation a rencontré beaucoup de succès, près de 400 personnes sur les 2 représentations ont pu profiter de ce joli spectacle orchestré

par nos associations dynamiques et riches d'imagination. Sans oublier l'accompagnement de Franck Lacroix pour le son et lumière, toujours de plus en plus riche en effets, pour la valorisation des mises en scène.

Les spectateurs se sont laissés porter par la variété des chorégraphies de chacune des associations. En effet, de la danse moderne rythmée, des pas typiques des États-Unis au French Cancan, ce spectacle a été qualifié pour beaucoup de Féérique, Magnifique et Magique. C'est beaucoup de travail de nos associations pour vous faire bénéficier de ces bons moments et nous tenons vivement à les remercier et à les encourager pour l'année prochaine.



LES SAPEURS POMPIERS SE RECENTRENT

sur leurs missions d'urgence

Aux côtés des missions obligatoires des sapeurs pompiers, un grand nombre d'interventions sont effectuées au bénéfice de la population sans qu'elles relèvent de l'urgence ou du cadre défini par la loi.

Le conseil d'administration du SDIS du Puy-de-Dôme a voté une délibération prévoyant que certaines interventions seraient désormais facturées. En effet, trop d'interventions ne font pas partie des urgences. Sur les 52 000 effectuées par des sapeurs-pompiers en 2015, près de 7000 ne relèvent pas des secours urgents.

La destruction des nids d'hyménoptères (nids de guêpes ou de frelons ...) ou les déblocages d'ascenseurs devront être assurés prioritairement par des professionnels du secteur. Toutefois, si les pompiers interviennent, la prestation sera facturée pour un montant compris entre 200 et 500 euros.

Les sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires continuent d'assurer les interventions d'urgence gratuitement.



RÉUNIONS DE QUARTIER



Avant même les élections, l'équipe municipale en place avait souhaité rencontrer les Tallendaises et les Tallendais, au plus près de chez eux, dans le cadre de réunions de quartier. Depuis 2014, ces réunions se sont poursuivies au rythme de 3 ou 4 par an.

Ces moments sont l'occasion pour les habitants et la municipalité d'échanger sur divers sujets pouvant impacter la vie quotidienne et la gestion de la commune, mais aussi d'évoquer des projets en préparation. A chaque fois, les habitants des quartiers concernés sont avisés de ces rencontres par le biais d'un flyer remis dans leur boîte aux lettres au moins une semaine avant la date prévue.

Ces rencontres ont régulièrement réuni de 10 à 15 personnes et se sont déroulées dans une bonne ambiance. Si les sujets abordés ont souvent trait aux travaux souhaités et/ou programmés dans les rues, un sujet revient systématiquement lors de ces entretiens : la vitesse des automobilistes !

Quelle que soit la typologie des rues, les riverains trouvent que les automobilistes roulent trop vite en passant devant chez eux.



Comme nous sommes tous alternativement riverains et automobilistes, il ne tient qu'à nous que cela change. En ville, la vitesse est limitée en général à 50 km/h. Mais localement, une réduction de vitesse à 30 km/h est imposée pour la sécurité de tous. C'est notamment le cas devant l'école !

AGENDA

■ 9 OCTOBRE
UNE ÉQUIPE
POUR LA VIE

Randonnée
Salle des Fêtes
de Tallende.
De 8h à 18h.



■ 19 NOVEMBRE

EFCAT (FOOTBALL) *Repas Dansant*
Salle Docteur Jacques PIGNOL à St Amant-Tallende.
Apéritif à partir de 19h. Repas à partir
de 20h30.

■ 30 DÉCEMBRE

ADSB *Collecte de sang*
Salle des Fêtes de Tallende. De 16h30 à 19h30.



AVIS DE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Mariannick est la nouvelle propriétaire du Bar de la Galerie Marchande. Cette tallendaise d'origine a repris l'établissement depuis le 30 décembre 2015 en succédant à Christophe. Elle sera heureuse de vous accueillir dans ce cadre agréable pour partager un café ou un petit verre. Il est également possible de manger au « Bistrot chez Marie » soit lors de repas à thèmes organisés ou alors sur commande. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nos acteurs économiques et lui souhaitons une belle aventure dans notre commune.